

Cardinal Gerlier

Né à Versailles le 14 janvier 1880, Pierre Gerlier est nommé archevêque de Lyon le 30 juillet 1937 et créé cardinal le 13 décembre de la même année au titre de de la Trinité-des-Monts. En novembre 1940, le Cardinal Gerlier, Primat des Gaules, s'exclame : "Pétain c'est la France, et la France, aujourd'hui, c'est Pétain ", il exprime ainsi le sentiment de tout le haut-clergé français quand il ajoute "Travail, famille, patrie, ces trois mots sont les nôtres."

Mais s'il soutient la politique de révolution nationale entreprise par Pétain, il critique, à partir de 1942, publiquement la politique antisémite de Vichy. Le 5 septembre 1942, il publie une lettre qui est lue dans toute les paroisses de son diocèse : « les droits de l'État ont des limites... Il pèsera de toute son influence lorsque, le 30 août 1942, les autorités allemandes réclament les cent huit enfants arrachés du camp de Vénissieux. Il intervient également pour faire libérer Jean-Marie Soutou, un des dirigeants de l'Amitié Chrétienne arrêté en janvier 1943, soupçonné de cacher des Juifs.

Ces actions lui permettront de sortir sans trop de dégâts personnels de "affaire Finaly".

En 1958, il dénonce la torture pratiquée en Algérie

Le cardinal Gerlier reçoit la médaille des Justes parmi les nations de Yad Vashem le 15 juillet 1980

Il meurt le 17 janvier 1965.